SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
Ensemble et pour tous
CFE CGC

La CFE-CGC 78 vous informe :

NON au projet d'actualisation du règlement d'utilisation des véhicules de service !

Avis défavorable à l'unanimité des organisations syndicales lors du Comité Technique du jeudi 7 avril 2022 (règlement inadapté aux besoins des déplacements professionnels des agents).

La CFE-CGC demande dans le règlement :

- ***Le rappel des obligations de l'employeur (conformité à la réglementation sur la sécurité au travail),***
- ***La transparence sur les critères d'octroi des ordres de mission permanents,***
- ***Des précisions sur les modalités d'autorisation de remisage à domicile,***
- ***Une prise en compte de la spécificité des véhicules utilitaires (logistique, voirie …),***
- ***Une clarification des sanctions en cas de non respect du règlement.***

Au-delà de ce règlement, la CFE-CGC demande des outils facilitant les déplacements des agents :

- ***Un plan de mobilités volontariste (véhicules de service, stationnement, sécurité des cyclistes …),***
- ***Le remplacement de NOTILUS, trop complexe pour le remboursement des frais professionnels.***

Ensemble, on peut « tout », pour tous.